



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pauvreté

Question écrite n° 123238

## Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur le portrait social de la France 2011 de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Chaque année, l'INSEE publie son excellent portrait social de la France qui permet à chacun d'avoir des éléments fiables et indiscutables à partir desquels fonder études et observations. Selon ce rapport, la France est un pays plus inégalitaire qu'il ne l'était par le passé et la correction des inégalités par l'État providence moindre qu'il y a vingt ans. Ce sont notamment les disparités de revenus qui restent élevées. Ainsi, les 20 % des Français les moins riches ont vu leur niveau de vie amputé de 400 euros entre 1990 et 2010. Les 20 % les plus riches ont enregistré un gain de 680 euros. Pour les premiers, l'érosion des prestations s'explique par leur indexation sur l'inflation, modérée durant les vingt années observées et progressant moins vite que les revenus moyens de la population. Pour les seconds, malgré la création de la CSG à la fin des années 1980, qui a en partie compensé la forte baisse de l'impôt sur le revenu, le niveau de vie a profité du mouvement général de diminution de leur imposition directe. Au final, la réduction des inégalités en France passe bien davantage par les prestations sociales (pour les deux tiers) que par l'impôt. Sans cette redistribution, l'écart de revenus entre les 20 % des Français les plus riches et les 20 % les plus pauvres serait deux fois plus élevé. Il lui demande quelle est sa réaction à l'annonce de ces chiffres accablants pour la politique menée par la majorité depuis maintenant presque dix années.

## Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 123238

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Solidarités et cohésion sociale

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 novembre 2011, page 12458

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)